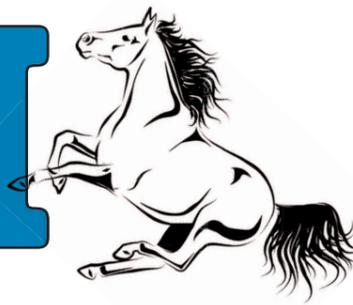


FORUM



DE LA SEMAINE

250F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

18ème Année N°2796 du Vendredi 06 Novembre 2020

Adhésion à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie

Le Togo a désormais le feu vert de son assemblée P3

Site: <http://www.forumdelasemaine.com>

HANTÉS

LE PLUS ÉTRANGE
C'EST QUE VOUS ALLEZ ADORER

VOTRE NOUVELLE SÉRIE CANAL+ ORIGINAL
TOUS LES LUNDIS À 20H30 SUR CANAL+
DES LE 2 NOVEMBRE

CANALPLUSTOGO

22 22 65 65

LES BOUQUETS
CANAL+

Politique

Mgr Barrigah supplie Mgr Kpodzro, de retirer ses malédictions

P.6



Renforcement de la stratégie de lutte contre la Covid-19

Vers l'élaboration d'un nouveau plan de gestion de l'épidémie dans le Grand Lomé

P3

Infrastructures et développement

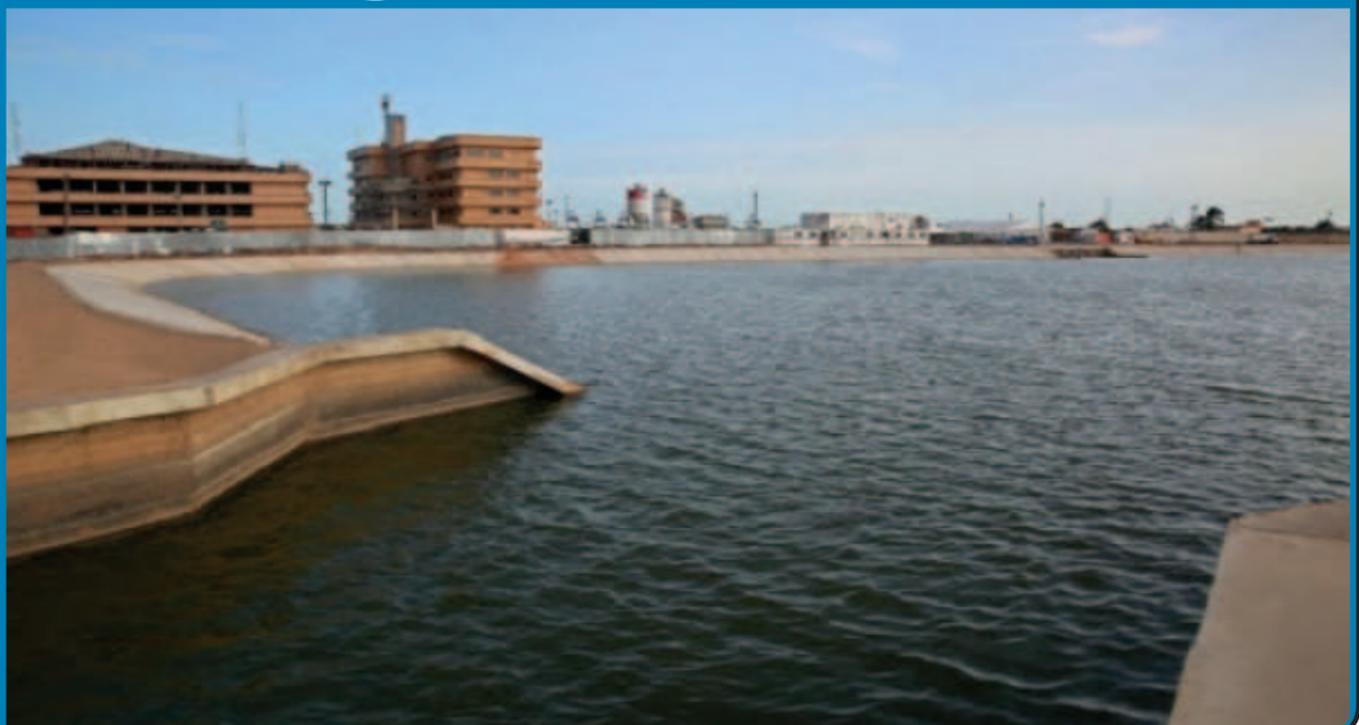
Le rajeunissement des quartiers «anciens» de Lomé dans le viseur du nouveau gouvernement

La population urbaine en Afrique s'élève à 472 millions d'habitants en 2017, mais elle va doubler au cours des vingt-cinq prochaines années, pour atteindre un milliard d'habitants en 2040.

Et, dès 2025, les villes africaines abriteront 187 millions d'habitants supplémentaires, soit l'équivalent de la population actuelle du Nigéria. C'est ce que révèle la Banque mondiale.

A cet effet, en raison de leur essor démographique, les villes africaines sont vouées à jouer un rôle capital dans la croissance de leurs pays, afin d'accélérer la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer la compétitivité, il est indispensable d'améliorer la vie des citoyens en investissant vigoureusement dans les infrastructures.

P4



Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les grandes ambitions agricoles inchangées avec le nouveau gouvernement

Le secteur agricole en Afrique de l'Ouest a la potentialité de créer des emplois, de générer de la valeur ajoutée et d'améliorer la sécurité alimentaire.

Au Togo, l'agriculture représente plus de 40 % du PIB et occupe près de 65% de sa population active, pour une superficie cultivable évaluée à 3,6 millions d'hectares, soit 60% de la superficie globale du pays, dont 41% sont emblavés (1,4 millions d'hectares). Le gouvernement a donné une bonne place au secteur dans le Programme Nationale du Développement (PND 2018-2022) pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le secteur agricole est un pilier qui maintient l'économie nationale sur de bons rails et demeure une véritable pourvoyeuse d'emplois et créatrice de richesse.

Si un secteur n'a pas été lourdement touché en Afrique pendant les 08 mois de gestion de la pandémie c'est bien sûr l'agriculture mais attention, les années à venir pourront être alarmantes.

Le gouvernement togolais joue à cet effet la carte de l'autosuffisance alimentaire et éviter une crise alimentaire semblable à celle de 2008 en prenant les mesures appropriées, notamment en achetant des intrants agricoles de qualité pour les producteurs.

Le secteur est à la fois présenté comme une des principales solutions face au défi de l'emploi. C'est cette autonomisation que le nouveau gouvernement veut continuer par faciliter



en faisant de l'agriculture, une activité convenablement rémunérée et un véritable pôle d'attraction pour la jeunesse togolaise. Une attention particulière devrait être accordée aux groupes vulnérables, citons les petits agriculteurs, les jeunes entrepreneurs dans les domaines de l'élevage et de la pêche avec un accompagnement consistant à l'accès facile aux prêts à des taux faibles pour la l'amélioration des infrastructures de production agricole (périmètres irrigués, fermes aquacoles.

Rendre plus attractif le secteur, c'est le moderniser en y introduisant de nouvelles techniques agricoles ainsi qu'une forte mécanisation. Entre autres actions, le ministère en charge du secteur s'alignera sur les marchés internationaux pour rendre compétitives les cultures de rente et promouvoir les produits locaux et bio. Pour un secteur qui forme 40% de la richesse nationale,

il est indispensable de donner un coup de pouce aux petites et moyennes entreprises ou industries. L'Etat met à leur disposition des fonds pour mener à bien les différentes campagnes agricoles et éviter les endettements. Le Faijé, le Pasa, le FNFI, les Thimo, Agri PME, «Yolim», etc. sont déjà en place et aident à y parvenir.

Par ailleurs, pour tirer profit de l'agriculture, le Togo compte moderniser les pistes rurales afin d'acheminer les récoltes vers les marchés ou les magasins de stockage avant la mise sur le marché, le plus souvent loin des champs. C'est pourquoi des zones seront désenclavées pour mieux acheminer les produits agricoles. Un projet pour élargir, aménager, renforcer les pistes rurales sur une distance de 4 000 km sur l'étendue du territoire et construire des voies transversales, est prévu à cette fin. Ce processus de désenclavement a pour objectifs de ga-

rantir aux agriculteurs l'accès aux marchés et réduire les facteurs de fractures territoriales.

Comme perspectives, pour rehausser le niveau de l'agriculture, garantir l'autosuffisance alimentaire, améliorer les revenus des travailleurs, le gouvernement poursuivra les investissements ciblés notamment dans le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) dont la mise en œuvre sera accélérée et étendue aux nouvelles filières porteuses.

D'autres réalisations comme la modernisation des techniques productives et transformatrices pour les communautés rurales ; la campagne de dessouchage de 500 000 ha à un prix subventionné ; la réduction des coûts et la disponibilité des engrais à travers la production locale d'engrais et la promotion d'une industrie locale d'engrais biologique ; l'aménagement de 10 000 ha d'irrigation goutte à goutte en faveur de 40 000 jeunes entrepreneurs agricoles sur le territoire ; l'installation de 1 000 entreprises de mécanisation agricole pour la modernisation de la production agricole ; la création de 400 Zones d'aménagements agricoles planifiées (Zaap) comportant des retenues d'eau à raison d'une Zaap par canton, interviendront pour créer un cadre favorable à l'implication du secteur privé pour une agriculture moderne, mécanisée et plus productive.

Le pays a également fait le

choix d'innover avec la création d'agropoles sur 10 zones du territoire. Ces espaces verront naître des infrastructures logistiques qui faciliteront la mise en place de parcs agro-industriels. La construction de l'agropole de Kara par exemple est estimée à 65 milliards de francs CFA. Le développement du secteur agricole est enclenché et augure de bonnes choses.

Malgré toutes ces mesures, le gouvernement doit aussi encourager la recherche et l'investissement en semence améliorée, encourager une industrie agroalimentaire durable.

Pour les experts du secteur agricole, le Togo gagnerait davantage en Sécurité alimentaire en se concentrant sur cinq filières prioritaires, qui présentent des avantages en terme de création d'emploi et où l'Afrique de l'Ouest dispose d'avantages comparatifs à savoir le riz, le maïs, le coton, le bétail/viande et l'aviculture. Outre ces filières prioritaires, des produits d'exportation comme le café, le cacao ou encore l'horticulture ne doivent pas être négligés en raison de leur contribution à la balance commerciale.

Autres efforts mentionnés à réaliser résident dans l'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires entre le Togo et les autres Etats de la sous région ainsi que les activités d'accréditation, de certification, de normalisation et de métrologie.

Horizon-news.net

Région de la Kara

Grâce au projet EJV, Dogo Katakou devient un éleveur de volailles



Sélectionné en 2019, pour les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO), mise en œuvre dans le cadre du Projet d'Opportunité d'Emploi des Jeunes Vulnérables (EJV), Dogo Asso Katakou, fait partie de ces bénéficiaires, dont la réussite témoigne de l'impact du projet EJV dans la région de la Kara. Et ce, grâce à l'extension de son Activité Génératrice de Revenus (AGR) dans l'élevage des volailles.

Dans la région de la Kara, le Projet EJV, piloté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), grâce au financement de la Banque Mondiale, a déjà permis l'opérationnalisation de 938 AGR.

Mais au nombre des bénéficiaires du projet EJV dans la Kara, se trouve Dogo Assoh Katakou, qui grâce aux subventions du projet, a réussi à étendre son activité d'élevage. Aujourd'hui, c'est un homme épanoui en charge de quatre (4) élèves dont un étudiant.

Sélectionné en 2019, pour les THIMO, Dogo Asso Katakou, qui avait bénéficié en 2015, d'un financement du Programme d'Appui au Secteur

Agricole (PASA), pour la construction de local devant servir à son élevage, va voir son activité passée à la vitesse supérieure avec le projet EJV.

Après quatre-vingt (80) jours, de travaux d'intérêt communautaire dans le cadre du THIMO, où il va réussir à épargner 40 000 FCFA, pour bénéficier d'une subvention, M. Dogo, va donc étendre son activité à l'élevage des pintades en plus de l'élevage des poulets déjà entamé.

Ainsi nous confie-t-il, « ma ferme d'élevage compte plus de 214 poules, 74 pintades et 103 pintadeaux », et de poursuivre, « l'élevage est ma seule activité. Et grâce à cette activité, j'arrive à subvenir aux besoins de quatre élèves, dont un passe à l'université cette année ».

Résidant dans le village de Koudjodolou, localité située à une dizaine de kilomètres de Bafilo, dans la préfecture d'Assoli, Dogo Asso Katakou, nourrit l'ambition d'étendre de plus bel son activité afin de pouvoir subvenir à un besoin de marché de plus en plus croissant.

Gapola.net

Société

Les syndicats de la santé invitent le Pr Mijiyawa, à répondre avec célérité à leurs doléances

Face à la pandémie de la Covid-19, et les défis de modernisation qui s'imposent dans le secteur de la santé, les organisations syndicales, sortent de leur silence, et demandent au Ministre de tutelle, Pr Moustapha Mijiyawa, à faire diligence et répondre avec célérité à leurs doléances entre autres, la dotation de scanners des six (6) régions sanitaires du Togo et la construction des locaux devant les abriter, la motivation générale de tous les agents de santé et le renforcement de l'effectif d'agents de santé par l'organisation du concours de recrutement.

Sans nul doute, la pandémie de la Covid-19, a révélé la faiblesse du système sanitaire togolais, qui impose une réelle modernisation. Et malgré les efforts consentis, les défis pour y parvenir restent encore de taille.

Selon les syndicats de la santé, pour résoudre les problèmes qui minent le secteur, le Gouvernement togolais avait mis en place en 2018, un Groupe de travail pour trouver des solutions devant résoudre la crise qui s'impose.

Les travaux du Comité, remis au Chef du Gouvernement d'alors, ont abouti sur des promesses avec à la clé, huit (8) scanners pour les six (6) régions avant 2019. « Mais au nom de la confiance, les agents de la santé ont attendu se réaliser les différentes promesses pour surtout se mettre pleinement à disposition des populations au



jour d'hui désemparée par la pandémie de la covid-19 ».

Face à l'attente qui devient un peu plus longue, le personnel soignant du Togo a donc eu à rappeler plusieurs fois les doléances du secteur au Ministre de tutelle à travers courriers et différentes rencontres. Au nombre des doléances, l'on note entre autres, la motivation de tous les agents de santé, la protection du personnel dans le contexte de la Covid-19, le renforcement de l'effectif de l'agent de santé par des recrutements, la formation de tous les agents de santé à la prise en charge de la maladie à covid-19 et le renforcement de l'effectif d'agents de santé par l'organisation du concours de recrutement.

Mais malheureusement souligne les organisations syndicales, «

nous constatons une légèreté et un mépris dans la prise en compte de nos préoccupations par le ministre ». Un sentiment réconforté selon les syndicats, par le caractère « dilatoire des réponses données par notre ministre de tutelle à la rencontre du 27 octobre 2020, en présence des premiers responsables des sept (7) centrales syndicales ».

Face à cette situation et tenant compte de l'évolution de la pandémie, les organisations syndicales, invitent donc le ministre de tutelle, Pr Moustapha Mijiyawa, à faire diligence et répondre avec célérité, aux différentes doléances portées à son endroit.

Celles-ci, prennent en compte, le recrutement avant la fin de l'année 2020, la motivation du personnel par une prime spéciale Covid-19, la protection adéquate du personnel soignant, la révision du statut particulier, dont le draft a été élaboré il y a dix (10) ans, et la modernisation du système de la santé.

Par ailleurs, les organisations qui tiennent à remercier le Chef de l'Etat pour avoir accepté doter le personnel soignant d'une assurance-vie dénommée « Contrat décès et incapacité temporel de travail suite au covid-19 », l'invite tout même ainsi que le Chef du Gouvernement, à œuvrer pour l'aboutissement de leurs doléances.

Gapola.net

Renforcement de la stratégie de lutte contre la Covid-19

Vers l'élaboration d'un nouveau plan de gestion de l'épidémie dans le Grand Lomé

Les écoles togolaises ont ouvert leur porte depuis le 02 novembre dernier. Bientôt, l'ouverture de la totalité des lieux de culte. Mais la situation du Grand Lomé quant aux cas de contamination à la Covid-19 ne s'améliore guère. Pour faire face à cette situation, le Togo compte renforcer sa stratégie de lutte contre l'épidémie. Ceci à travers l'élaboration d'un nouveau plan de gestion de l'épidémie. La décision en plus d'autres décisions importantes ont été prises mercredi au cours du Conseil des ministres, le deuxième du genre dont voici le contenu.

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a examiné deux avant-projets de loi, un projet de décret et écouté cinq communications.

I. AU TITRE DES AVANT-PROJETS DE LOI

3. Le conseil a examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la convention internationale pour la conservation des thoniés de l'atlantique adoptée le 14 mai 1966 à Rio de Janeiro.

4. L'adhésion à cette convention permettra à notre pays d'assurer une gestion durable des ressources halieutiques et de contrôler les activités de pêche. Elle contribuera également au renforcement de la coopération aux



niveaux international, régional et sous régional en matière de protection et de conservation des ressources halieutiques et de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

5. Le conseil a ensuite examiné l'avant-projet de loi autorisant la ratification de la convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono, signé le 30 décembre 2014 à Cotonou.

6. Ce projet de loi vise à assurer un développement intégré et durable du bassin du Mono en étroite collaboration entre le Bénin et le Togo.

7. Par ailleurs, la création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) permettra de doter ce bassin d'un cadre juridique et institutionnel de gestion transfrontalière de ses ressources en eau.

II. AU TITRE DES PROJETS

DE DÉCRET,

8. Le conseil a examiné en première lecture un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC) qui consolide et renforce toutes les structures publiques intervenant dans la lecture publique.

9. La création d'un tel centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC) qui vise à fédérer toutes les structures intervenant dans la lecture publique sera chargé notamment de promouvoir et favoriser l'accès aux livres, à la lecture et à l'animation culturelle ; de veiller à la conservation, à l'enrichissement et à la valorisation du patrimoine des bibliothèques et des médiathèques.

III. AU TITRE DES COMMUNI-

CATIONS,

10. Le Conseil a écouté une communication relative à la politique nationale de la sécurité routière, présentée par le Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, et qui vise la mise en place d'une politique nationale de sécurité routière pour renforcer les dispositifs de surveillance et de contrôle routiers.

11. En effet, face à la recrudescence des accidents de la route, la politique de la sécurité routière, mettra principalement en avant une approche basée les piliers suivants : management, infrastructure, véhicule (qualité des véhicules), usagers et secours.

12. Le Conseil a saisi cette opportunité pour exhorter les usagers de la route à plus de responsabilité et de prudence et invité les services à plus de rigueur dans les contrôles.

13. La deuxième communication, présentée par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, a porté sur la situation de paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO. Elle met en exergue d'une part, la situation sécuritaire préoccupante au sein de la CEDEAO dû aux menaces terroristes, à l'extrémisme violent et à la piraterie maritime et d'autre part, la situation politique marquée par les élections conflictuelles, les tensions ethniques et la fragilité des zones les plus vulnérables.

14. Tout en appelant à la vigilance, le conseil encourage à renforcer les avancées enregistrées en matière de démocratie et de développement économique dans la construction d'une CEDEAO des peuples.

15. La troisième communication, présentée par le Ministre de l'Economie et des Finances, est relative à l'environnement économique international, régional et national. Compte tenu de la crise sanitaire, il est apparu nécessaire de réorienter les priorités du Gouvernement à travers une lettre de cadrage budgétaire qui donne des orientations et mesures en vue de répondre efficacement aux besoins des populations.

16. Ces orientations s'articulent autour des secteurs suivants : l'agriculture, la santé, l'éducation, la sécurité, l'énergie, l'eau, l'économie numérique et la protection sociale.

17. Les priorités du budget 2021 portent sur les engagements qui ressortent de la feuille de route du Gouvernement. Egalement la budgétisation sensible au genre et à l'équité sera poursuivie dans le processus budgétaire de 2021 afin de concrétiser la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG).

18. La quatrième communication, présentée par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, a porté sur le déroulement de la campagne agricole 2020-2021 et les prévisions de récolte. Globalement la campagne agricole pour le compte de 2020-2021 s'est déroulée dans des conditions marquées par des aléas climatiques et les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus.

19. Pour atteindre les résultats attendus, les actions porteront notamment sur : l'intensification de l'utilisation des intrants agricoles de bonne qualité ; pour atteindre l'objectif de 8 à 10% par an de gain de la productivité agricole

; l'intensification de la mécanisation agricole avec un objectif de 10% des producteurs ayant adopté les outils de mécanisation agricole, l'intensification de l'irrigation avec 40 000 kits d'irrigation goutte à goutte qui seront mis à la disposition des producteurs.

20. La dernière communication, présentée par la Ministre Déléguée auprès du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, chargée de l'Accès Universel aux Soins, porte sur la réorganisation des acteurs pour une meilleure coordination de la riposte contre la COVID-19 afin d'améliorer la gestion de cette épidémie avec un accent particulier sur le Grand Lomé, principal foyer où sont enregistrés les nouveaux cas ces dernières semaines.

21. Face à plusieurs facteurs dont la rentrée scolaire effective cette semaine, celle universitaire prochaine, l'ouverture des lieux de culte et la perspective de l'ouverture des frontières terrestres, un renforcement de la stratégie de lutte s'avère nécessaire. L'élaboration d'un plan de déconcentration de la gestion de l'épidémie de la Covid-19 dans la région sanitaire du Grand Lomé, en collaboration avec la Coordination Nationale de la Gestion de la Riposte (CNGR) vient répondre à cet impératif.

22. Ce plan se traduit par la mise en place d'une équipe d'intervention rapide (EIR) fixe et d'une équipe de suivi des cas positifs asymptomatiques à domicile (ESCPAD), mobile dans chaque formation sanitaire des chefs-lieux de communes.

23. Le remplacement des 19 EIR mobiles couvrant actuellement Agoènyivé et Golfe par trois EIR mobiles dans chaque direction préfectorale de la santé ; la mise en place d'une équipe de suivi des voyageurs et contacts mobile (ESVC) dans les formations sanitaires publiques ; l'implication des comités de développement de quartier (CDQ) et des comités santé (COSAN) en plus des comités de veille mobilisés dans les communes.

24. Les dispositions sont en cours pour un démarrage effectif du nouveau dispositif dans le Grand Lomé le 10 novembre 2020. Les plans de déconcentration des autres régions sanitaires sont en cours d'élaboration en s'inspirant du plan du Grand Lomé pour un démarrage effectif du 17 novembre 2020.

25. Concernant les structures sanitaires privées, elles sont autorisées à effectuer des prélèvements dans le Grand Lomé (4 grandes cliniques désignées par leurs pairs). Les tests sont payants pour tout prélèvement effectué dans le privé ; un prix homologué par le ministère de la santé et le ministère en charge des finances sera publié à cet effet. Les prélèvements en provenance du secteur privé seront testés au CHU Campus.

IV. AU TITRE DES NOMINATIONS

26. Monsieur Bèguédouwe PANETO, Economiste au Ministère du plan et de la coopération, est nommé Secrétaire Général du Ministère auprès de la Présidence, chargé du plan et de la coopération.

Fait à Lomé, le 04 Novembre 2020

Le Conseil des Ministres

Adhésion à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie

Le Togo a désormais le feu vert de son assemblée

Le Togo peut désormais adhérer à la convention sur la réduction des cas d'apatridie adoptée le 30 août 1961 à New York. Ainsi en a décidé la représentation nationale lors de la 8e séance plénière de la 2e session ordinaire de l'année 2020 tenue au siège du parlement. Séance à l'issue de laquelle les députés ont voté à l'unanimité le projet de loi autorisant cette adhésion. La séance a été présidée par le 4ème Vice-président de l'Assemblée, Pacôme Adjourouvi, en présence du Ministre des droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République, porte-parole du Gouvernement, Christian Trimua.

Selon les informations, un apatride est une personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant. Cette personne ne dispose donc pas de patrie et par conséquent, est dépourvue de nationalité. Ce phénomène social a malheureusement des conséquences néfastes sur la vie de millions de personnes à travers le monde.

Les chiffres du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), l'organisation mandatée par les Nations-Unies pour traiter des questions d'apatridie, montrent qu'environ 10 millions de personnes dans le monde et 750.000 en Afrique de l'Ouest sont touchées.

D'où le choix du Togo de combattre un tel phénomène. Ceci, pour



contribuer à freiner le mal afin de préserver les droits de ces personnes. « Cet instrument juridique est un outil mis à la disposition de toutes personnes qui à travers le monde, se sentent un attachement particulier avec notre pays le Togo et pourrait avoir des raisons d'évoquer cet instrument à leur bénéfice dans les pays dans lesquels elles résident. C'est dire qu'avec l'adoption de cette loi autorisant le Togo à adhérer à la convention sur la réduction des cas d'apatridie, nous consolidons une fois encore les droits humains, les droits des personnes qui vivent avec nous sur notre territoire ou ailleurs et qui n'ont pas de rattachement national », a déclaré le Ministre Christian Trimua.

Le document voté par l'assemblée pour faire face au phénomène est composé vingt et un (21)

articles. Lesquels articles qui abordent les questions telles que les conditions d'acquisition de la nationalité par les enfants nés sur le territoire ou à bord de bateaux et aéronefs, à la perte de nationalité par des personnes apatrides ; l'interdiction faite aux États parties de priver de leur nationalité ; des individus ou groupe d'individus si cette privation va les rendre apatrides ; la création par les États d'un organisme chargé de recevoir et d'examiner les demandes de toute personne en situation d'apatridie.

En autorisant le Togo à adhérer à la convention internationale sur la réduction des cas d'apatridie, adoptée le 30 août 1961 à New York, le 4ème Vice-président de l'assemblée pense que c'est la meilleure façon pour les députés de montrer leur volonté et de réduire ou d'éliminer les cas d'apatridie.

Michel AKOETE

Le rajeunissement des quartiers «anciens» de Lomé dans le viseur du nouveau gouvernement

La population urbaine en Afrique s'élève à 472 millions d'habitants en 2017, mais elle va doubler au cours des vingt-cinq prochaines années, pour atteindre un milliard d'habitants en 2040.

Et, dès 2025, les villes africaines abriteront 187 millions d'habitants supplémentaires, soit l'équivalent de la population actuelle du Nigéria. C'est ce que révèle la Banque mondiale.

A cet effet, en raison de leur essor démographique, les villes africaines sont vouées à jouer un rôle capital dans la croissance de leurs pays, afin d'accélérer la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer la compétitivité, il est indispensable d'améliorer la vie des citoyens en investissant vigoureusement dans les infrastructures.

Le Togo connaît un développement urbain rapide, mais les services d'infrastructure sont inadéquats dans la plupart des villes secondaires. Les quartiers dits «anciens» se sont dégradés au fil des années, en partie, à cause de la démographie galopante. Aujourd'hui, ils sont devenus des endroits qui donnent lieu à des situations d'insalubrité grandissante, d'inondations, de pollution, de création des dépotoirs anarchiques, de mauvaise gestion des caniveaux. L'ambition du gouvernement est de faire de nouvel investissement, afin d'améliorer, les conditions de vie des habitants de certaines villes, également les services d'aménagement urbain.



Il faut investir tôt et de manière coordonnée dans les infrastructures, afin de relier ensemble tous les éléments du développement urbain : résidentiel, commercial et industriel. Dans cette optique, le gouvernement et la Banque mondiale ont lancé le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) en novembre 2018, arrivera à terme en 2023 et est financé à hauteur de 16 milliards de francs CFA.

Il s'agit de faire renaître les principales villes de leurs cendres, de requalifier les quartiers historiques et à leur donner une nouvelle attractivité grâce à une rénovation des habitats, une meilleure accessibilité et un réaménagement des espaces publics, dans un élan de mixité sociale.

La revalorisation de ces endroits sera bénéfique à tous égards parce que les quartiers concernés représentent d'énormes atouts et de véritables pôles d'attraction de par leur situation géographique. Ce sont entre

autres Adakpamé Zioto, Adamavo, Kangnikopé, Attikpa, Tokoin Gbadago, Dogbéavou, Zongo.

Le Projet d'infrastructures et de développement urbain soutient l'amélioration de l'accès aux infrastructures urbaines de base dans les villes de Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara, Dapaong. Il est destiné à réduire la pauvreté, en lien avec la réalisation de l'Objectif de développement durable 11 qui veut que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Par ailleurs, 20 000 logements sociaux ont été construits depuis 2005 au Togo ; 20 000 autres sont attendus à l'horizon 2022.

A terme, près de 03 millions de Togolais bénéficieront des retombées du PidU. Près de 50 000 emplois temporaires seront créés ; 10 000 personnes auront accès à des sources d'eau potable et 10 000 autres personnes auront accès à des services améliorés d'assainissement. Les réseaux rou-

tiers, les systèmes d'évacuation des eaux, les points d'accès à l'eau potable, les marchés, écoles, centres de santé etc. sont également concernés. Le projet permet au pays de se mettre sur la voie d'une croissance plus inclusive et durable, portée par le secteur privé et des investissements publics.

A travers ce programme, le Togo est porté sur la voie d'une croissance plus inclusive et durable, en mettant l'accent sur la nécessité d'accroître les capacités des municipalités pour améliorer l'accès aux infrastructures et aux services, de réduire les risques climatiques et de renforcer la résilience des villes en renforçant à la fois les infrastructures et les capacités municipales.

Par conséquent, chaque dollar d'argent public investi doit être dans un souci d'efficacité maximum, tandis qu'il faut également mobiliser autant que possible d'autres sources de financement, auprès du secteur privé comme des partenaires internationaux et de la population.

« L'Afrique a besoin de villes moins chères, mieux desservies et plus vivables. Il est essentiel d'améliorer les bénéfices économiques et sociaux qui découlent de l'urbanisation, car la clé de la transformation des économies africaines réside notamment dans un développement urbain mieux maîtrisé », martèle Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique.

Horizon-news.net

Diplomatie

La Présidente Chantal Tsègan fait connaissance avec la nouvelle ambassadrice de France au Togo



La nouvelle Cheffe de la diplomatie française au Togo, Jocelyne Caballero a été reçue en audience ce jeudi 05 novembre 2020 au siège de l'Assemblée nationale par la Présidente Chantal Yawa Djigbodi Tsègan.

La diplomate est allée se faire connaître par la Présidente de l'Assemblée nationale et lui présenter les nouveaux chantiers inscrits au cahier de charges à elle confié par le gouvernement français.

Au sortir de l'audience, Son Excellence Jocelyne Caballero a fait cas de la coopération bilatérale très fructueuse entre Paris et Lomé.

« J'ai été reçue par la Présidente de l'Assemblée nationale togolaise. Nos discussions ont porté sur toutes les affections sociales. Nous avons parlé aussi de diplomatie parlementaire c'est-à-dire des contacts entre l'Assemblée nationale togolaise et l'Assemblée nationale française et plus généralement le rôle du groupe d'amitié et de rendez-vous importants que constitue l'Assemblée des parlementaires francophones. Plus spécifiquement, la Présidente a insisté sur le rôle de l'éducation et l'action de la

France dans ce domaine est très importante. Nous avons également abordé le rôle de l'éducation à la citoyenneté, le rôle de l'éducation numérique et puis nous avons parlé naturellement puisque nous sommes toutes les deux des femmes, du rôle de la femme, de la prise de la responsabilité par les femmes dans le monde politique, économique et associatif », a-t-elle laissé entendre.

Il faut noter que Son Excellence Jocelyne Caballero est née le 28 mars 1959 à Neuilly-sur-Seine, et est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université Paris Sorbonne. Elle a occupé de nombreux postes consulaires et d'ambassadeur. Avant sa nomination pour le Togo, son excellence Jocelyne Caballero était ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la principauté d'Andorre de 2016 à 2020.

Rappelons que la nouvelle Ambassadrice de la France au Togo a présenté ses lettres de créances le 16 octobre 2020 au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

unir.tg

Rentrée scolaire

CANAL+ et son programme « Canal+ en vol » atterrissent à l'EPP Wonyomé

Après l'Ecole primaire publique (EPP) Boubakar N'Ndiaye située en plein cœur de la ville de Lomé, la société Canal+ et son programme « Canal+ en vol » posent leur valise à l'EPP Wonyomé, dans la commune Golfe 7. Comme à Boubakar N'Diaye, les meilleurs élèves ont reçu des kits scolaires de la part de la société. Le but étant de promouvoir l'excellence en milieu scolaire.

Des cahiers, des livres, des ensembles géométrie, des stylos, des sacs ainsi que des masques de protection contre la Covid-19. Tel est la composition du lot de kits scolaires distribués aux meilleurs élèves (60) de l'EPP Wonyomé. Ceci dans le cadre de la poursuite du projet dénommé « Wings to Fly (des ailes pour voler) ».

L'établissement dans le cadre de ce projet a également bénéficié des dispositifs de lavage de mains compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19 et du matériel didactique (boîtes de craies et livres). L'objectif, a indiqué un membre de la société donateur, est de récompenser l'effort des enfants.

« Notre objectif est de récompenser les enfants qui font des efforts, les mettre dans des bonnes conditions afin qu'ils maintiennent le cap de l'excellence et deviennent un jour des leaders du pays. C'est également un



moyen pour nous de dire aux autres élèves de faire aussi des efforts pour mériter des cadeaux. Nous avons aussi mis à la disposition de l'établissement, du matériel didactique pour faciliter le travail des enseignants », a laissé entendre Lonlongno Komlatsè, Responsable des ventes à CANAL+ Togo.

Le geste de Canal+ a été apprécié à sa juste valeur par un des représentants de la Commune golfe 7. « Nous avons apprécié la démarche de la société CANAL+. À travers ce geste, elle a démontré son engagement à ac-

compagner les efforts du gouvernement pour une éducation de qualité dans notre localité. Toute notre commune et Monsieur le Maire du Golfe 7, tient à féliciter la société et nous exhortons les responsables de CANAL+ à poursuivre leurs actions », a déclaré Bernadette Dabadji, Conseillère municipale.

L'étape de Lomé en ce qui concerne le programme prend ainsi fin pour laisser place aux meilleurs élèves de l'intérieur du pays.

Michel AKOETE

Culture

Togo, Pays pilote du premier country branding de la marque Debyoo

Après avoir pris part en juin 2019, au 1er forum économique Togo-UE organisé les 13 et 14 juin 2019 à Lomé dont les travaux ont été officiellement ouverts par le président Faure Gnassingbé, Yves Muntu, le PDG de Debyoo (une société technologique qui a pour mission de redorer l'image de marque d'un pays à travers un marketing territorial) est fasciné par le Togo. Il vient de choisir le Togo, pour être le pays pilote du premier country branding du continent avec le concept : « Togo The Place To Go ». Il s'agit d'une « campagne » initiée par Debyoo dont le but est de faire la promotion du Togo sur tous les plans.

La campagne sera portée par le jeune acteur-comédien, slameur, animateur qui ne cesse de militer pour promouvoir le développement de la jeunesse togolaise via les arts et la culture, Julio Téko. « Togo The Place To Go, c'est notre manière à nous de faire la valorisation du Togo, de faire en sorte que le Togo devienne un hub. C'est un processus de country branding, c'est-à-dire faire la promotion du Togo par les Togolais et pour les Togolais en premier, avant de démontrer au reste du monde ce que nous valons concrè-



tement. Il s'agit en fait d'un marketing territorial pour faire la promotion touristique et la valorisation des produits locaux... bref, améliorer l'image du pays à l'étranger », a indiqué ce dernier.

Le lancement officiel de cette vaste campagne de valorisation des spécialités togolaises a eu lieu vendredi 30 octobre 2020 et a été marqué par la diffusion d'un mini-documentaire sur le site officiel www.debyoo.com et sur l'application Debyoo.

Pour valoriser tous ces jeunes

togolais qui réussissent et les faire connaître de tous, la campagne « Togo The Place To Go » a mis en place une plateforme. Il s'agit de « Youth Initiative Jeunesse Togo » dont le but est d'accompagner les jeunes étudiants qui sont porteurs de projets d'entreprises. Ces jeunes une fois entrés dans la communauté, seront accompagnés et soutenus par leurs aînés qui ont déjà fait un pas dans l'entrepreneuriat.

« Nous voulons par des exemples concrets galvaniser ces

jeunes rêveurs. Il y a des gens ici au Togo qui ont réalisé beaucoup de choses. Donc il faut qu'on arrive à raconter les histoires de ces gens-là. C'est ce que nous voulons faire à travers le concept : Togo The Place To Go. Dans l'entrepreneuriat au Togo, dans tous les secteurs, il y a de jeunes gens qui font de choses, mais qui ne sont pas connus. Donc c'est important de raconter leur histoire pour mettre en valeur l'image du pays. Et ce sont ces gens-là qui vont parrainer ou accompagner nos jeunes porteurs de projets. Moi-même je suis un parfait exemple de cette initiative », a indiqué Julio Téko.

Pourquoi choisir le Togo comme pays modèle ? Yves Muntu s'explique : « Il est de plus en plus facile de faire des affaires en Afrique. Beaucoup de pays font des efforts pour réformer et faciliter le monde des affaires. Le Togo vient de se classer parmi les dix premiers pays réformateurs du monde selon le rapport Doing Business 2020 du groupe de la Banque mondiale. En outre, il occupe une position stratégique de premier plan le long du Golfe de Guinée et met actuellement en œuvre son plan national de déve-

loppement pour le cycle 2018-2022. Notre approche consiste à identifier et à comprendre la relation symbiotique entre les facteurs rationnels tels que les lois et les impôts, ainsi que les facteurs émotionnels tels que le comportement, la façon de penser, la socialisation et la communauté, de manière à créer une image de marque parfaite pour le pays. Étant donné que de nombreux efforts de réforme actifs ont déjà été déployés, nous nous concentrons maintenant sur les facteurs émotionnels, puis nous établissons des liens entre les points, avec les facteurs rationnels ».

Pour rejoindre la communauté, l'adhésion à la « Youth Initiative Jeunesse Togo » se fait par simple demande gratuite via l'application Debyoo. Les informations sont aussi disponibles sur le site www.yinitj.com. Les membres de la communauté sont répartis en trois catégories : RÊVEUR, INITIATEUR et SÂGE. La plateforme vise surtout à offrir des outils à ses membres pour faciliter les échanges économiques et sociaux.

Afreepress.info

TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS LE KIOSQUE TOGOCOM

[@togocom.tg](https://www.facebook.com/togocom.tg)
[@togocom_tg](https://www.instagram.com/togocom_tg)

Service Client : 888 | 119

7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg
togocel.tg
togotelecom.tg

Interview :

Moïse KERÉKOU sur la 3ème édition du Mois de la diaspora africaine constructive

« Dubaï, parceque... nous avons compris que l'Afrique ne doit pas rester assise à attendre les investisseurs mais aller les chercher. »

Il est aujourd'hui l'une des voix les plus écoutées de la jeunesse africaine. Moïse Tchando Kérékou. Le panafricaniste, auteur de l'ouvrage « L'Union Africaine et processus d'intégration », ne cesse d'appeler à une Afrique émergente. L'ancien Ambassadeur du Bénin en Turquie gagne davantage la confiance des grands hommes d'affaires d'Afrique et du monde. Désigné Directeur du Fonds d'investissement et de solidarité de la diaspora africaine, il y a presque deux ans, une recommandation issue des dernières éditions du Mois de la Diaspora Africaine

Constructive, Moïse Kérékou s'engage pleinement avec les partenaires de la Société africaine d'investissements et de gestion d'entreprises (Saige) dans le lancement de la plateforme digitale de financement des projets de développement en Afrique. Dans le cadre des préparatifs de la troisième édition de cette rencontre internationale qui se tiendra à Dubaï, le 5 décembre prochain, Moïse Tchando Kérékou nous explique les véritables enjeux liés à ce rendez-vous et ses impacts sur la facilitation des investissements en Afrique. Entretien !

Comment se prépare la troisième édition du Mois de la diaspora africaine constructive ?

La troisième édition se passe très bien. Je viens d'effectuer une mission à Dubaï dans le cadre des préparatifs et j'ai été agréablement surpris de constater l'intérêt que les arabes portent sur les échanges et les transactions en Afrique parce que c'est le continent de l'avenir. Faudrait-il rappeler que le thème de cette 3ème Edition est : Amélioration du Partenariat Public-Privé en Afrique pour le financement des projets de développement ».

Pour pouvoir attirer les investisseurs, réussir les mises en relations d'affaires, accroître les opportunités d'affaires et surtout faciliter la saisie de ces dernières aux jeunes, nous devons re-penser les PPP, entendez Partenariat-Public-Privé.

Comment comprendre le choix de Dubaï pour abriter cette nouvelle édition ?

Dubaï, parceque depuis bientôt deux ans, notre partenaire officielle SAIGE noue des relations d'affaires importante dans les pays du Golfe dont le potentiel d'investissement n'est plus à démontrer. Nous avons compris que l'Afrique ne doit rester assise à attendre les investisseurs mais à aller les chercher.

Dubaï, parce que c'est une plateforme internationale de mobilisation de capitaux pour l'investissement. Et ce que nous voulons faire c'est non seulement de financer de gros Projets d'infrastructures structurants d'Etat mais aussi de permettre aux jeunes qui ont des PME ou même de très petites entreprises de pouvoir bénéficier en retour des retombées de ces investissements. Il y aura assez d'opportunités dans la sous-traitance et les services.

Au programme de cette édition, on note le lancement de la plateforme digitale de financement des projets en Afrique. En quoi pourrait-elle contribuer à la réalisation des projets de développement en Afrique ?

Avec le développement des échanges mondiaux transfrontaliers et l'évolution du numérique, de nouveaux outils financiers ont été développés, au nombre desquels les plateformes de financements des projets qui constituent en soi une innovation dans la finance internationale et dans les partenariats entre investisseurs et porteurs de projets. Avec la plateforme de crowdfunding de Saige, il est désormais possible que les jeunes entrepreneurs africains mettent en ligne leurs projets et obtiennent des financements d'investisseurs arabes et plus même, des investisseurs du monde entier. Saige-Dubaï



accompagnera les gouvernements, les structures d'États (Sociétés d'État, les Districts et Mairies), les Sociétés Privées en partenariat public-privé avec les États Africains dans la réalisation de leurs projets. Plus besoin de perdre du temps et sa dignité chez des banquiers et des usuriers. En un seul clic, pourvu que vous ayez une connexion internet, votre projet est en ligne et à la minute qui suit, les souscriptions tombent; mais faut que le projet intéresse et attire. Et c'est là que les jeunes doivent jouer leur partition en montrant leur sérieux et en initiant des projets bancables et novateurs.

La plateforme fera gagner

énormément du temps et de l'argent aux jeunes entrepreneurs. Je voudrais profiter de l'occasion que vous m'offrez pour saluer la nouvelle vision du Togo portée par Son Excellence le Président Faure Gnassingbé et le leadership des hommes qui l'accompagnent notamment, M. Kovi Akoété Adanbounou qui n'a pas fait économie d'efforts et de moyens pour rendre cette plateforme opérationnelle.

Quel est votre message d'appel de soutien des gouvernants africains et organisations mondiales à cette initiative ?

Je vais vous parler franchement. Je pense que le Togo est entrain de montrer l'exemple en Afrique de l'Ouest et même dans toute l'Afrique de ce qu'on peut développer autrement nos États et l'Afrique. Il faut que les autres pays comme mon pays le Bénin suivent l'exemple de ce qui se fait maintenant au Togo, et du changement opéré pour le bien-être de la population. Pour cela, la vision et le leadership sont importants. Les moyens viennent après et se mettent automatiquement en place dès que la vision et le leadership

sont là. Ça c'est d'une part.

D'autre part, nous rappelons à l'opinion publique de toute l'Afrique et au-delà du continent que nous sommes à la troisième édition du Mois de la diaspora africaine constructive et que chaque édition s'est soldée par une innovation constructive au service de l'économie, de l'entreprise et de la jeunesse. Avec la plateforme digitale de financement de projets et de mise en affaires, c'est un autre monde plein d'espoir qui s'ouvre à présent aux jeunes entrepreneurs sérieux qui n'ont plus le droit à l'erreur ou à condamner les dirigeants. Mais une seule hirondelle ne fait pas le printemps. Nous avons fait le premier, le second et le troisième pas, il est temps que les gouvernements africains et les institutions internationales nous viennent en aide à travers des subventions conséquentes, comme cela se fait déjà dans les pays émergents pour accompagner cette nouvelle dynamique qui sans nul doute augure de la fin définitive du chômage et de la pauvreté.

Merci.

Source : afrique-news.info

Universités privées :

Prof. Ihou Watéba suspend provisoirement les recrutements des étudiants

Dans une note adressée aux responsables des universités privées du Togo, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Prof Ihou Watéba demande expressément la suspension provisoire des recrutements d'étudiants dans les différentes filières de formation. Pourquoi cette décision ?

Dans son courrier en date du 28 octobre 2020, Prof Ihou Watéba informe les promoteurs des établissements privés d'enseignement supérieur qu' « une évaluation de l'Etat des lieux des établissements privés d'enseignement supérieur est en cours afin de mieux réguler leur système d'organisation et de fonctionnement ».

Par conséquent, souligne le ministre, « la délivrance des permis



d'ouverture, des renouvellements d'agrément et d'accréditation de nouvelles filières, ainsi que les recrutements des étudiants dans les différentes filières de formation sont provisoirement suspendus ».

Pour finir, Prof Ihou Watéba

, dans sa note, indique que la date indicative de la rentrée académique 2020-2021 sera communiquée ultérieurement aux responsables des universités privées.

Togotopnews.com

Politique

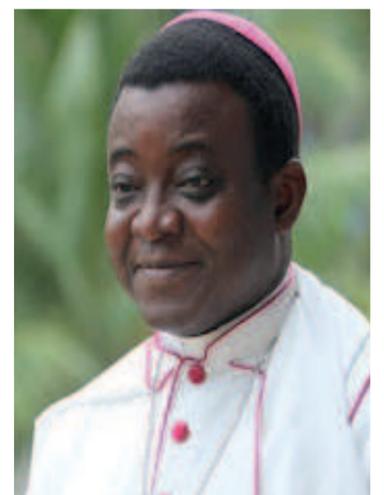
Mgr Barrigah supplie Mgr Kpodzro, de retirer ses malédictions

Dans une note adressée à Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, l'Archevêque de Lomé, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, supplie son aîné, de retirer les malédictions proférées contre les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et de la Cour Constitutionnelle.

L'on a encore en mémoire les malédictions proférées jusqu'à la troisième génération, contre les membres de la CENI et de la Cour Constitutionnelle, par Mgr Kpodzro, au lendemain de l'élection présidentielle du 22 février 2020 au Togo.

Une présidentielle dont la CENI et la Cour Constitutionnelle ont acté la victoire du président sortant, Faure E. Gnassingbé, avec 70% des suffrages, contre 19% pour Gabriel Messan Agbéyomé, candidat de la DMK (Dynamique Mgr Kpodzro). Suscitant dans la foulée la colère de Mgr Kpodzro, qui pour dénoncer ce qu'il considère comme victoire usurpée de son candidat, a plutôt choisi de proférer des malédictions contre les membres de la CENI et de la Cour Constitutionnelle.

Des mauvais sorts, que Mgr Nicodème Barrigah, Archevêque de Lomé, demande de retirer. « Je vous envoie ce petit mot pour vous supplier de retirer, dans la mesure du possible,



la malédiction que vous avez proféré contre les membres de la CENI et de la Cour Constitutionnelle ainsi que sur leur famille jusqu'à la troisième génération ».

Tout en soulignant qu'il partage la douleur de son aîné, l'Archevêque de Lomé poursuit sa doléance : « Excellence, je vous prie de poser ce geste au nom de votre mission de pasteur. Votre déception est immense, nous la partageons aussi, mais ne la laissez pas prendre le dessus sur votre cœur de pasteur bon et miséricordieux », a-t-il rappelé.

Gapola.net



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.

L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR



**PARTAGE TA BONNE HUMEUR
AVEC TES AMIS DÈS LE MATIN**



NET MATINAL

Internet gratuit

tous les jours
entre 6h et 8h

**Rechargez ou achetez 500 F et plus
de crédit et bénéficiez d'Internet gratuit
pendant 3 jours**

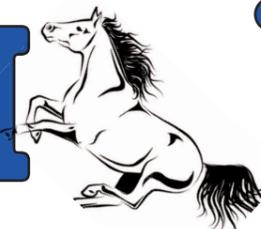
50 mégas offerts tous les jours de 6h à 8h pour toute recharge de forfaits cumulés de 500F et plus par jour, dans les Points De Ventes agréés ou par TMoney.
Promo valable jusqu'au 02/12/2020. Plus d'infos au 888.

[@togocom.tg](#) | [@togocom.tg](#)

[togocom.tg](#) | [togocel.tg](#) | [togotelecom.tg](#)

FORUM

DE LA SEMAINE



GROUPE FORUM PRESSE GFP

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-Togo

Siège: Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél: +228 22 61 14 72 / 93 53 54 55

E-Mail: forumquotidien@gmail.com

Récépissé N° 200/15/05/03/HAAC

Comité de rédaction

Michel AKOETE

Kiwi AMEGANWOVOE

Informatique & Infographie

ALLYN Ekoué Mobali

Directeur Commercial

Norbert APETO

Imprimerie: Direct Print

Tirage: 5000 Exemplaires